

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité des drivers NVidia

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-425>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-425
Titre	Vulnérabilité des drivers NVidia
Date de la première version	08 août 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin NVidia du 02 août 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – *Gestion du document*

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

- Exécution de code arbitraire ;
- élévation de privilèges.

2 Systèmes affectés

- Les pilotes NVidia pour GNU/Linux (architecture x86 et x64) versions 295.59, 304.30 et antérieures ;
- Les pilotes NVidia pour FreeBSD (architecture x86 et x64) versions 295.59, 304.30 et antérieures ;
- Les pilotes NVidia pour Solaris versions 295.59, 304.30 et antérieures ;

3 Résumé

Une vulnérabilité dans les pilotes propriétaires pour les cartes graphiques NVidia a été corrigée. Elle permet à un utilisateur d'exécuter du code arbitraire et d'effectuer une élévation de privilèges.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin NVidia :
http://nvidia.custhelp.com/app/answers/detail/a_id/3140

Gestion détaillée du document

08 août 2012 version initiale.